HONORAIRES



Au 15 Septembre 2014

GESTION-LOCATION

- LOCATIONS A USAGE D'HABITATION

Entremise et négociation :

- 75 % du loyer mensuel hors charges (à la charge du bailleur)

Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail :

- 100 € (à la charge du bailleur)
- 8-10-12 €/m² selon secteur (à la charge du locataire)

Etat des lieux :

- 3 €/m² (à la charge du bailleur et du locataire)
- LOCATIONS A USAGE DE REMISE (à la charge du preneur) 10% du loyer annuel H T et hors charges.
- LOCATIONS A USAGE DE STATIONNEMENT (à la charge du preneur)
 120 € TTC dont TVA 20%
- LOCATIONS A USAGE COMMERCIAL (à la charge du preneur)
 - 1°) Locations d'une durée inférieure à 23 mois 10% du loyer H.T pour la période du bail
 - 2°) Locations d'une durée de 9 ans 10% du loyer triennal H.T.
- LOCATIONS A USAGE PROFESSIONNEL (à la charge du preneur)
 - Deux mois de loyers H.T
- <u>HONORAIRES DE REDACTION (Baux précaires, Baux de 9 ans et Baux professionnels)</u> 600 € TTC dont TVA 20% (à la charge du preneur)
- HONORAIRES DE GESTION 7,5 % H.T. + TVA 20% sur tous les encaissements.
- Garantie des Risques Locatifs 2,7 TTC sur les quittancements.
- FRAIS ADMINISTRATIFS (à la charge du propriétaire)

Récapitulatif annuel pour déclaration des revenus fonciers 20 €/TTC par immeuble, Frais de timbres 4 € TTC par lot et par mois d'occupation.

TRANSACTION

- HONORAIRES DE TRANSACTION

- Jusqu'à 30 000€ 20% - De 30 000€ à 100 000€ 15%

1070

- De 100 000€ à 150 000€ 10%

- Au-delà de 150 000€ 8%